

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/05/27/2021021416/justel>

Dossier numéro : 2021-05-27/19

Titre

27 MAI 2021. - Arrêté du Gouvernement wallon approuvant le règlement technique pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité en Région wallonne et l'accès à ceux-ci

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 15-07-2021 page : 70728

Entrée en vigueur : 25-07-2021

Table des matières

Art. 1-3

Texte

Article [1er](#). Le Gouvernement approuve le règlement technique tel qu'arrêté par la CWaPE et annexé au présent arrêté.

[Art. 2](#). L'arrêté du Gouvernement wallon du 3 mars 2011 relatif à la révision du règlement technique pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité et l'accès à ceux-ci est abrogé.

[Art. 3](#). Le Ministre qui a l'énergie dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.